

Conditions d'accès au BPJEPS loisirs tous publics

Etre âgé de plus de 18 ans en octobre 2012

Etre titulaire d'une des qualifications suivantes :

- **BASE** (brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative) ;
- **BAFA** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) ;
- **BAFD** (brevet d'aptitude aux fonctions de direction) ;
- **BAPAAT** (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien) ;
- tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention ;
- tout diplôme de niveau 4 ou supérieur.

Les personnes non titulaires d'une des qualifications mentionnées ci-dessus doivent présenter un dossier retraçant leur expérience en matière d'animation et explicitant leur expérience, leur motivation pour cette spécialité du brevet professionnel. Ce dossier sera présenté à l'occasion d'un entretien mis en place par l'organisme de formation. Une épreuve de sélection (un écrit et un oral) sera réalisée pour tous les candidats ayant satisfait aux exigences préalables telles qu'indiquées précédemment.

Conditions d'accès au BPJEPS techniques de l'information et de la communication

Etre âgé de plus de 18 ans en octobre 2012 et satisfaire au test technique suivant :

- créer un document d'une page à l'aide d'un logiciel de traitement de texte,
- communiquer au moyen d'une messagerie électronique,
- s'informer en utilisant Internet.

Les titulaires du volet 2 du PIM (passport pour l'Internet et le Multimédia) sont dispensés du test.

Pour toutes les personnes s'inscrivant à cette spécialité, il est demandé un dossier professionnel de six pages minimum décrivant les activités professionnelles et bénévoles du candidat dans le domaine de l'animation en précisant les compétences mises en oeuvre comme animateur (enfants, jeunes, autres publics)

Modalités d'inscription

Lorsque vous avez fait le choix de vous inscrire au BPJEPS, renvoyez votre dossier d'inscription ainsi que tous les documents demandés à l'adresse suivante :

CEMEA Alsace 22, rue de La Broque 67000 STRASBOURG

La date limite des inscriptions est fixée au : **22 octobre 2012**

Une réunion d'information aura lieu le 17 septembre 2012 de 14h à 16h au siège des CEMEA Alsace.

Les épreuves de sélection auront lieu le 19 novembre 2012.

En fonction de votre situation professionnelle, vous pouvez bénéficier de certains financements. N'hésitez pas à nous en parler.

Votre contact : Monique BRACONNIER au 03 88 23 81 67 (du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30).

Les CEMEA, une présence nationale

35 associations régionales réparties en métropole et dans les DOM-TOM conduisent leur développement et gèrent l'ensemble des activités de formation sur le territoire. Elles sont les interlocuteurs directs des collectivités locales, des différents organismes d'état et des associations.

Notre offre de formation professionnelle totalise plus de 200 stages répartis toute l'année sur l'ensemble du territoire français.
+ d'infos : www.cemea-alsace.fr

Nos partenaires

Le Réseau Express Jeunes / Youth Express Network

Le Réseau Express Jeunes est un réseau, de jeunes, d'animateurs, de travailleurs sociaux, de projets et d'organisations locales de jeunes de plus de 24 pays principalement en Europe.

Le Réseau a été créé pour stimuler et promouvoir la participation des jeunes, particulièrement de ceux, qui de par leur origine sociale, ethnique ou culturelle, ont peu accès aux projets européens et internationaux.

+ d'infos : www.y-e-n.net

Le Service éducatif des musées de Strasbourg

Les Musées de Strasbourg proposent des activités culturelles et des actions éducatives avec objectifs de construire des démarches éducatives entre les ressources spécifiques des Musées et la diversité des publics, de proposer des approches expérimentales et interactives des collections, de concevoir des visites qui incitent chaque jeune visiteur à interpréter une œuvre ou un objet patrimonial, et de créer des situations conviviales en se basant sur le concept de l'hospitalité.

+ d'infos : www.musees-strasbourg.org

Pôle médias, éducation critique et engagement citoyen des CEMEA

Issu du projet associatif élaboré au congrès d'Aix-en-Provence en 2010, ce pôle affirme la "volonté d'une accessibilité pour tous aux médias (...) la dimension de bien public des contenus et supports médiatiques. Les enjeux sont nombreux, ils concernent la qualité de l'information pour les citoyens, la construction d'une identité numérique, du droit à l'oubli et le devoir de mémoire collective."

Ce programme passe par l'animation d'événements culturels, de rencontres, de dispositifs et espaces d'expérimentation, la conception et/ou l'appropriation d'outils pédagogiques multimédias et de communication et le développement de partenariats et de coopération avec différents acteurs de la société civile (associations, éditeurs, artistes, universités, ...) pour peser sur les grandes orientations des pouvoirs publics nationaux et européens, pour opposer notre projet citoyen aux industries de contenus.

+ d'infos : www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias



Formation au **BPJEPS**
(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

Spécialités Loisirs tous publics ou Techniques de l'information et de la communication

Publics concernés : Tout individu qui exerce ou souhaite exercer des fonctions d'animation et développer plus particulièrement des compétences dans le domaine des pratiques interculturelles.

Structures concernées : associations socioculturelles de loisirs tous publics, MIC, FJT, centres socioculturels, associations, maisons de quartier, Point Information Jeunesse, médiathèques, Office municipal de jeunesse, collectivités territoriales...

Cette formation est pilotée par :

Les CEMEA Alsace

avec l'appui du :

■ **Pôle Médias de l'association nationale des CEMEA**

En collaboration avec :

■ **le service éducatif des musées de Strasbourg**

■ **le Réseau Express jeunes**

Avec le soutien de :

■ **la DRJSCS Alsace**

■ **le Conseil Régional d'Alsace**



**Animation interculturelle
à Strasbourg
de janvier 2013 à avril 2014**

CEMEA Alsace 22, rue de La Broque 67000 STRASBOURG
☎ : 03 88 22 05 64 ☎ : 03 88 32 98 31 mel : contact@cemea-alsace.fr

Notre démarche pédagogique

La formation est organisée sur le principe de l'alternance entre le terrain professionnel et des temps en centre de formation.

Connaître, c'est pratiquer ! Forte de ce principe, la formation théorique s'appuie la plupart du temps sur des projets concrets réalisables (en centre ou sur le terrain). Les contenus techniques et pédagogiques sont également relayés par la pratique d'activités suivies de temps d'échange et d'analyse qui amènent les participants à conceptualiser.



Nos objectifs

Outre le fait d'apporter une qualification de niveau 4 (niveau bac) à des animateurs en situation professionnelle, cette formation vise à permettre aux candidats :

→ de comprendre et maîtriser l'environnement organisationnel, institutionnel et juridique dans lequel ils sont amenés à intervenir ;

→ de connaître les différents publics : enfant, adolescent, adulte, en terme de besoins, de capacités, d'intérêts propres, de situation (économique, sociale, culturelle...);

→ d'acquérir des compétences, des outils et des méthodes de gestion réinvestissables dans des projets d'animation ;

→ de développer ses compétences dans :

- la participation active des publics à l'organisation de leurs loisirs ;
- la gestion d'un espace de loisirs et d'une équipe d'animation ;
- le développement de projets autour des outils multimédias ;
- l'éducation critique aux techniques de communication ;
- l'échange et la rencontre interculturels ;
- la mise en oeuvre d'activités d'expression.

Lieu et durée de la formation théorique

Les sessions théoriques en centre se dérouleront en alternance de janvier 2013 à avril 2014 (en moyenne 6 jours de formation par mois).

Elles ont lieu à Strasbourg.

Cette formation de 628 h en centre s'articule en 10 Unités Capitalisables. Dans le cadre de l'alternance, chaque candidat doit disposer d'un terrain d'application (une entreprise).

Un calendrier prévisionnel peut être communiqué sur demande.

Coût de la formation :

6 000 euros

Comprenant les frais pédagogiques, une semaine en pension complète, les frais inhérents aux différentes étapes de validation du diplôme.

Les Unités Capitalisables

Le BPIEPS est le diplôme de niveau IV (niveau Bac) du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Ce diplôme s'articule en 10 Unités Capitalisables (UC) qui favorisent des parcours individualisés.

Organisation de la formation Spécialité « Loisirs tous publics »

UC 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Communication écrite et orale, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication.

UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

Approche psychologique, physiologique, sociologique des différentes tranches d'âges (petite enfance, enfance, adulte, troisième âge) ; les enjeux de la culture dans le développement de l'individu.

UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation

Méthodologie de projet : évaluation des besoins, détermination des objectifs, des partenaires, élaboration, mise en oeuvre, suivi, évaluation...

UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure

Les différents types de structures d'accueil, leur organisation, leur fonctionnement, leur environnement institutionnel.

UC 5 : Préparer une action d'animation de loisirs pour tous publics

Trois supports techniques abordés (activités ludiques et physiques, activités culturelles et d'expression, activités scientifiques et techniques) sur les aspects de préparation, de sécurité, de réglementation...

UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation

Intégrer les fondamentaux de la dynamique de groupe et interroger la place de l'animateur ; s'approprier des inducteurs de gestion des conflits ; savoir mener différents types de réunion...

UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'action d'animation interculturelle

Le concept de partenariat, les partenaires institutionnels, les notions de droit, de responsabilité, de réglementation, d'assurance, de sécurité, la protection des mineurs.

UC 8 : Construire une action éducative et de découverte *

Les fonctions de direction d'un accueil de loisirs (ALSH) ou d'un séjour de vacances, l'accueil, la gestion d'équipe, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet éducatif.

UC 9 : Maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'actions d'animation

Développer des compétences techniques dans trois familles d'activités : activités ludiques et physiques, activités culturelles et d'expression, activités scientifiques et techniques.

UC 10 : Unité d'adaptation : « animation interculturelle »

Favoriser la rencontre interculturelle, découvrir l'autre et ses différences, qu'elles soient liées à ses origines, à son âge, à sa situation sociale ... utiliser comme support de rencontre des pratiques culturelles et d'expression (art plastique, spectacle vivant, image...).

*** : Les titulaires du BPIEPS « loisirs tous publics » peuvent exercer les fonctions de direction d'accueil collectif de mineurs (accueil de loisirs et séjour de vacances) dans un cadre professionnel, soit plus de 80 jours par an et pour un effectif supérieur à plus de 80 enfants.**

Organisation de la formation Spécialité « Techniques de l'information et de la communication »

UC 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Communication écrite et orale, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication.

UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

Approche psychologique, physiologique, sociologique des différentes tranches d'âges (petite enfance, enfance, adulte, troisième âge) ; les enjeux de la culture dans le développement de l'individu.

UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation

Méthodologie de projet : évaluation des besoins, détermination des objectifs, des partenaires, élaboration, mise en oeuvre, suivi, évaluation...

UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure

Les différents types de structures d'accueil, leur organisation, leur fonctionnement, leur environnement institutionnel, le partenariat.

UC 5 : Préparer une action d'animation utilisant les TIC

Elaborer une animation concernant les techniques de l'information et de la communication (outils multimédia, pratique de l'internet, activités autour des supports informatiques) en prenant en compte les aspects de préparation, d'autonomie du public, de sécurité, de réglementation, d'évaluation ...

UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'un projet utilisant les TIC

Intégrer les fondamentaux de la dynamique de groupe et interroger la place de l'animateur ; s'approprier des inducteurs de gestion des conflits ; savoir mener différents types de réunion...

UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles

Les connaissances de base en pédagogie, en psychologie, le droit de propriété, de responsabilité, de réglementation, d'assurance, de sécurité, la protection des mineurs.

UC 8 : Construire une action éducative utilisant les TIC

La relation pédagogique, l'éthique et la déontologie liées aux usages des TIC, l'éducation critique aux médias, l'analyse de pratiques professionnelles, l'évaluation des actions et de l'animation.

UC 9 : Maîtriser les logiciels et le matériel informatique utilisant les TIC

Maîtrise des techniques et supports, connaissance des gestes professionnels : ordinateurs, images numériques, site web, MAO, développement des réseaux sociaux.

UC 10 : Unité d'adaptation : « animation interculturelle »

Favoriser la rencontre interculturelle, découvrir l'autre et ses différences, qu'elles soient liées à ses origines, à son âge, à sa situation sociale ... utiliser comme support de rencontre des pratiques culturelles et d'expression (art plastique, spectacle vivant, image...).